

Quand je vois un député assez âgé, je le respecte; il a des idées merveilleuses; on songe toujours à notre dernier repos. Mais quand j'en vois un jeune comme celui qui m'a précédé plaider pour garder le Sénat, je me demande s'il n'a pas quelqu'un pour le «switcher» là, comme on dit en bon français.

Monsieur l'Orateur, même si on voulait me faire asseoir là, je n'irais pas, car je suis trop actif dans ma vie. Je veux conserver ma liberté et, rendu à l'âge de 55 ou 60 ans, je veux être chez moi, bien tranquille, à regarder tourner mon commerce, et c'est tout. Je ne veux pas aller perdre un temps précieux au Sénat.

Pour toutes ces raisons, monsieur l'Orateur, j'appuie fermement, ainsi que tous les membres de mon parti, le bill C-18.

Je ne veux pas parler plus longtemps, parce que je me rends compte qu'il ne reste que trois minutes, et je demande à tous les députés de prendre le vote sur ce bill.

[Traduction]

**M. Grant Deachman (Vancouver-Quadra):** Monsieur l'Orateur, je me réjouis d'avoir l'occasion d'étouffer le bill ce soir, car si je ne m'étais pas levé pour le noyer sous un flot de paroles, je suis sûr que le Sénat n'existerait plus demain. J'espère certes que mon parti et mon premier ministre jugeront à propos de me récompenser pour ce service rendu à l'autre endroit d'une façon dont ils n'auraient pu me récompenser si j'avais décidé de rester assis.

Je tiens à dire que mon honorable ami, le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) a présenté son argument de façon très habile à la Chambre, mais étant abolitionniste, il semble qu'il veuille aussi abolir le Sénat. Je recommande au député d'examiner de nouveau la nature de cette ancienne institution, pour que nous puissions discuter la question un peu différemment, peut-être, quand son bill reviendra devant la Chambre.

Il y a aussi à la bibliothèque de bons livres sur le Sénat. Je recommande au député la fréquentation de la bibliothèque. Je l'y vois souvent. Je lui recommande le livre intitulé *The Modern Senate of Canada*, écrit par F. A. Kunz et publié par les presses de l'Université de Toronto. Je lui recommande en particulier de lire la page 368. Il trouvera dans ce livre des anecdotes, le rappel d'incidents et des notes au sujet des anciens députés du PSD et du Nouveau parti démocratique qui ont siégé à la Chambre au cours des années. Dans le livre figurent des pages du hansard.

**Une voix:** Il est six heures.

**M. Deachman:** Si j'avais eu à parler plus longuement du sujet, je me serais muni d'histoires remontant à 1926 pour régaler le député.

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît. L'heure réservée à l'étude des affaires d'initiative parlementaire est maintenant écoulee.

(A six heures, la séance est levée d'office, en conformité du Règlement.)